

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.		
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.
Autres départements.....			

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef
L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

L'Allemagne fait des propositions de paix. — L'Autriche voudrait même voir les Neutres « peser sur l'Entente pour faire cesser la guerre »! — « Jusqu'au bout », ripostent les Alliés. — Sur les fronts et en Grèce.

L'Allemagne fait, officiellement, aux Alliés, des propositions de paix. Bien qu'elle se taille la part du lion, en raison de ses victoires, qu'elle feint de croire définitives, notre ennemie prétend que les conditions qu'elle consentira aux Alliés sont acceptables et honorables...
Ce qui apparaît surtout comme très certain, c'est le vif désir de Guillaume d'en finir avec la guerre. Qui peut croire que ce désir soit dicté par des sentiments humanitaires...
Qui peut se laisser tromper par des offres qui arrivent au moment précis où Londres, Paris, Petrograd et Rome prennent d'énergiques résolutions?

L'Allemagne désire la paix parce qu'elle sait très bien que l'avenir lui réserve de cruelles déceptions. Le Kaiser voudrait échapper au châtiement.
Metteurs en scène bluffeurs, les dirigeants de Berlin ont fait suivre leurs propositions pacifistes d'une claironnante interview d'Hindenburg.
On a l'espoir, à Berlin, que les brutales intimidations du « sauveur » allemand impressionneront les Alliés et qu'ils se hâteront de souscrire aux propositions du Chancelier pour éviter le courroux d'Hindenburg.

Nous avons connu une première tentative semblable, lors d'autres succès — éphémères — des Boches : « Acceptez la paix, clamait Harden, sinon ce sera la saignée brutale... »
Nous n'avons pas accepté la paix et la saignée a surtout éprouvé les Barbares qui ont perdu un minimum d'un million d'hommes, sur le front Franco-Anglais, pendant les six derniers mois !

La leçon n'a pas assagi Guillaume ; il récidive dans la menace ! C'est d'une piètre psychologie !
Dans son interview, le grand chef boche parle, avec satisfaction, de son œuvre et des résultats acquis pour arriver à cette conclusion que l'Allemagne est invincible et qu'elle accomplira de grandes choses... encore, si les Alliés ne veulent pas se plier aux conditions imposées par Berlin.

Il est possible que l'insolence du feld-maréchal impose au vulgaire, mais il n'est pas admissible qu'Hindenburg puisse croire que son affirmation hautaine suffira à convaincre les gens de guerre.

L'Allemagne a eu des succès que personne ne conteste. Elle les doit à une préparation intense et à une supériorité d'artillerie que les Alliés avaient le tort d'ignorer !

Mais ces succès sont-ils décisifs ? Quelle est l'armée de l'Entente qui a été anéantie ? Toutes ont échappé aux manœuvres habiles des chefs allemands. Après 28 mois de guerre... et de succès, les Boches, dont les armées sont, indiscutablement, affaiblies, numériquement, se trouvent, sur tous les fronts, en présence d'armées plus fortes que jamais et puissamment outillées.

Ainsi l'Entente, non préparée, a résisté à la poussée des Barbares et aujourd'hui que nos forces vont croissant, les Allemands voudraient se persuader que nous allons renoncer à la lutte !

« Regardez la carte », répète Hindenburg après le Chancelier. Pauvre argument qui peut emballer les fous, mais qui reste de nul effet sur les hommes résolus qui préparent avec énergie la riposte vengeresse.

Après avoir « regardé la carte », on peut bien se refaire le moral en regardant le travail qui s'opère chez les Alliés !
Toutes les nations développent leur industrie de guerre et tous leurs efforts sont tendus vers une intense production des engins militaires qui nous assureront une supériorité absolue sur l'ennemi.

Au point de vue des effectifs, aucune illusion n'est possible à Berlin. Les réserves russes, britanniques, italiennes, comme celles des colonies françaises garantissent, aux Alliés, un avantage que l'Allemagne reconnaît par son désir toujours plus grand d'arriver à une solution avant que nous puissions mettre en ligne toutes les forces en préparation.
Même supériorité des Alliés au point de vue financier et économique, puisqu'ils ont la facilité, eux, de s'alimenter dans les richesses du monde entier.

Aucun doute, par conséquent, sous le rapport de la supériorité intégrale des Alliés en 1917. Sur un seul point nous sommes inférieurs à l'ennemi : la conduite de la guerre. Il y a trop de chefs, trop de volontés de notre côté, opposés à l'unique direction de Berlin.

Cette infériorité va disparaître. Grâce à la louable initiative de Lloyd George, une évolution heureuse se manifeste chez tous les Alliés. Le Premier anglais a compris que le succès exigeait l'abandon impitoyable des anciennes méthodes. Il a eu le courage de le dire. Il a osé vouloir !

L'organisation prussienne nous opposerons une organisation identique. Et ainsi, notre supériorité étant absolue sur tous les terrains, nous aurons les moyens d'affranchir le Monde du terrible danger dont le menaçait la Kultur teutonne.

Nous n'avons que faire des propositions ennemies avant que ce résultat soit acquis, et s'il était besoin d'un stimulant pour fortifier la volonté des Alliés, il suffirait de répandre jusque dans les plus petites communes, les extraits des journaux autrichiens :

« Il faut inviter les Neutres écrit la « Nouvelle Presse libre de Vienne », à s'occuper des offres de paix ; il faut les amener à PESER SUR L'ENTENTE AFIN DE FAIRE CESSER LA GUERRE. »

Qu'est-ce à dire, sinon que les brillants seconds de l'Allemagne sont épuisés, économiquement et financièrement ; que la prolongation de la lutte sera pour eux un désastre, les ressources allemandes ne pouvant suffire aux quatre nations !

Une paix prématurée serait une ingratitude vis-à-vis de nos glorieux morts, une lâcheté vis-à-vis de la Civilisation. Elle serait une faute impardonnable, car on sait ce que valent les promesses de l'Allemagne. Nos ennemis profiteraient du répit inespéré qu'ils auraient obtenu pour préparer une agression plus formidable encore qui supprimerait, cette fois, la France de la carte d'Europe.

D'un mot : Si l'Allemagne se résout à des propositions de paix, c'est qu'elle comprend l'impossibilité de triompher. Si elle était sûre de la victoire, elle ne perdrait pas son temps à nous faire des concessions, puisqu'elle aurait le pouvoir de nous imposer sa volonté.

La proposition du Chancelier est donc une preuve indiscutable de faiblesse, c'est un véritable cri d'angoisse, si l'on y ajoute le commentaire viennois.

Laissons donc les Boches à leurs propositions, à leurs menaces, à leurs

vantardises et préparons avec une farouche énergie le dernier acte du drame, celui où le Traître recevra la juste récompense de ses odieux forfaits.

Aucune opération importante n'est signalée des divers fronts.
La chose est naturelle, le temps ne permettant, en ce moment, aucune action sérieuse.

Rien de Grèce non plus. Le remplacement de l'amiralissime est-il l'indice d'une intervention énergique prochaine ?

Souhaitons-le. Il serait vraiment temps de mettre un terme aux félonies de Constantin. A. C.

Sur le front belge

Dans la région de Dixmude et vers Steenstraete ont eu lieu des bombardements réciproques qui ont acquis, au cours de l'après-midi, une intensité particulière, à la suite de tirs de destruction exécutés avec succès par les batteries belges contre les organisations défensives de la borne 18 de l'Yser.

Le général Joffre

Voici le texte du décret par lequel le général Joffre est nommé président du Conseil supérieur des Alliés.

Le président de la République française, sur le rapport du ministre de la guerre, décrète :

Article premier. — Le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, rempli auprès du gouvernement le rôle de conseiller technique en ce qui concerne la direction de la guerre.

Article 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 13 décembre 1916. POINCARÉ.

Par le président de la République : le ministre de la guerre par intérim, LACAZE.

Le général Joffre quittera le grand quartier général. Le gouvernement ne voulant pas se priver des services et de l'expérience du vainqueur de la Marne l'appelle à Paris.

Le kaiser a rédigé lui-même l'offre de paix

On mande de Rotterdam au « Daily Telegraph » :

La note allemande offrant des négociations de paix a été rédigée personnellement par le kaiser après une conférence au quartier général, avec le roi de Bavière, le chancelier de Bethmann-Hollweg, le premier ministre de Bavière et M. Zimmermann.

Les principaux hommes d'Etat des Etats fédéraux convoqués à Berlin pour la séance ne furent informés que la démarche faite, mais les chefs politiques de Reichstag ne furent pas mis dans le secret avant mardi matin, moment où ils furent reçus par M. Zimmermann.

La majorité des députés resta dans l'ignorance jusqu'au dernier moment.

Les Allemands en informent nos soldats

Les troupes allemandes ont eu connaissance de l'ordre du jour du Kaiser mardi après-midi, à quinze heures environ. Aussitôt, en employant tous les moyens possibles, les Allemands se sont efforcés de le faire parvenir dans les tranchées françaises.

Première riposte d'un ministre britannique

M. Massey, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, parlant hier, à

Londres, a fait la déclaration suivante :

L'Allemagne croit le moment venu d'entamer des négociations de paix. C'est le point de vue allemand. Ce n'est pas le nôtre (Applaudissements). Nous discuterons la paix au point de vue de l'empire britannique lorsque nous jugerons le moment venu.

Un ministre anglais préconise la levée en masse

Sir Edward Carson, dans une lettre au Comité parlementaire de guerre unioniste, où il donne sa démission de président, écrit : « L'heure est grave pour la nation et l'empire, et si nous voulons conduire la guerre jusqu'à une conclusion victorieuse et honorable, il est indispensable que nous ayons l'appui de tout homme ayant l'amour de son pays. Il faut que des sacrifices encore plus grands soient consentis par toutes les classes de la population et, à l'organisation nationale de nos ennemis, nous ne pouvons répondre avec succès que par une action similaire. »

Troubles à Hambourg

Le « Daily Express » dit apprendre de bonne source que des troubles graves ont éclaté jeudi, vendredi et samedi derniers, à Hambourg.

Plus de 20.000 personnes y auraient pris part et il y aurait eu un millier de tués ou blessés.

La police se trouvant impuissante à rétablir l'ordre, des troupes durent être envoyées de Berlin.

La détresse en Allemagne

« Cela ne peut pas continuer ainsi », dit le « Vorwaerts ». Tel est le sentiment général dans les couches les plus étendues de la population devant le triste spectacle que présente le marché des vivres. Même, les magistrats des villes, qui s'appliquent à ravitailler leurs administrés en vivres, — on n'ose plus dire maintenant en vivres convenables, — sont contraints de faire les mêmes constatations.

Aussi, le bourgmestre de Neukoeller (faubourg de Berlin) vient-il de s'adresser à l'office impérial de ravitaillement pour le rendre attentif à l'état actuel qui est intenable, et pour réclamer une amélioration.

Il dit, dans son mémoire, que l'élevation actuelle des prix ne donne pas à la partie la moins fortunée de la population la possibilité de se procurer le nécessaire ; que les allocations aux familles de mobilisés ne suffisent plus et que les familles intéressées sont hors d'état d'acheter la maigre ration de vivres qui leur est allouée.

La Conférence technique des Alliés va se réunir

Sur l'invitation du gouvernement français, la conférence technique des délégués alliés régies d'unifier dans nos pays les règles de protection commerciale artistique, littéraire, etc., va se tenir à Paris, où a été tenue la conférence économique générale, dont elle émane. Cette première séance a eu lieu aujourd'hui au ministère des affaires étrangères. Elle a été présidée par M. Clémentel, ministre de l'économie nationale, qui a présidé les travaux de la conférence générale.

Les mauvais Français

A la suite de la distribution à domicile d'un tract antipatriotique prétendant que les responsabilités de la guerre incombent à la France aussi bien qu'à l'Allemagne, des perquisitions ont été opérées à Paris au

siège du « Libéraire ». Des arrestations ont eu lieu.

Sur le front italien

Dans la vallée de l'Astico, duels d'artillerie ; notre artillerie a dispersé un groupe ennemi sur les pentes nord du mont Sellugio et au nord du mont Cimone. Sur le front de Giulie, on constate des actions d'artillerie par endroits, et une activité de nos détachements de reconnaissance.

Sur le Carso, un de nos aviateurs a attaqué un ballon ennemi en observation, qui est tombé en prenant feu, dans les environs de Ternovizza (Ternovica) au nord-est de Nabrozina.

Signé : CADORNA.

Les victoires ne servent à rien !

Le député Braun, socialiste, a prononcé au Landtag prussien, les graves paroles suivantes : « Toutes nos victoires ne servent à rien si le peuple et l'armée n'ont suffisamment à manger. C'est tout simplement leur quand on nous chante que, de notre côté, il suffit de faire un dernier effort pour amener nos adversaires à une épouvantable catastrophe économique. »

Pour y mettre un terme

Le « Tribuna » demande à certains journaux qui ont fait allusion à une conjuration giolittienne dirigée contre le gouvernement, de justifier leurs allégations. Les principaux représentants de l'ancien parti giolittien ont fait des déclarations précises sur la nécessité d'unir tous les efforts en vue de la victoire commune. Si quelques hommes politiques de second plan se rendent coupables d'obscur manœuvres, il faut les dénoncer et les vouer à l'exécration du pays.

L'anarchie royale

Le correspondant du « Times » à Athènes dit que, en dehors de l'établissement du blocus, la situation n'a pas changé depuis le 2 décembre ; les persécutions continuent contre les venizelistes.

De son côté, la « Stampa » de Turin affirme que le nombre des venizelistes massacrés s'élèverait à un millier.

En Grèce

Les réservistes de Lamia, après s'être emparés de la famille et des enfants de M. Tsirimokos, gouverneur de la Crète, ont envoyé au Club libéral de Candie un ultimatum ainsi conçu :

« Si vous ne remettez pas immédiatement en liberté les députés gounaristes arrêtés, nous livrerons l'épouse et les enfants du gouverneur à la fureur populaire. »

Le comité du Club libéral a répondu :

« Si vous exercez la moindre violence sur la famille Tsirimokos, nous brûlerons sur la place publique les députés gounaristes et leurs familles. »

Mme Tsirimokos et ses enfants furent alors reconduits à leur domicile, mais ils restent sous la surveillance d'une garde de réservistes.

Un torpilleur français à Corinthe

Un torpilleur français est arrivé à Corinthe ; il exerce un contrôle sur les mouvements de transports militaires, et devra empêcher le transfert vers le district d'Athènes des troupes royalistes qui se trouvent actuellement dans la Grèce du sud.

L'arrivée du roi Pierre

Le roi Pierre de Serbie, venant de Chalcis, est arrivé hier, après midi, à Salonique. Les ministres du commerce et des travaux publics de Serbie sont arrivés également ; ils se rendront incessamment à Monastir.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 13 décembre 1916

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

M. Briand, président du Conseil, monte à la tribune pour exposer l'œuvre qu'il entend réaliser le gouvernement.

Jamais, dit-il, plus que maintenant, nous devons avoir la confiance et la certitude de vaincre.

Nulle part, les succès des Allemands ne sont décisifs ; évidemment, la situation en Roumanie est grave, mais l'armée roumaine se reconstituera et sera appuyée sur de vaillantes armées russes. C'est alors un front stabilisé de 400 à 500 kilomètres qui sera constitué et qui retiendra les armées austro-allemandes, bulgares et turques.

Il ne faut pas oublier que c'est sur la Somme que Verdun a été dégagé et que 80.000 Allemands ont été faits prisonniers. Les alliés veulent en outre, améliorer leur matériel.

M. Briand montre l'effort colossal de l'ennemi qui se prétend victorieux et qui soumet toute sa population civile au régime militaire. En France, le Conseil de guerre du Gouvernement ordonnera les mesures nécessaires, mais sans gêner le pays à l'excès. Le Gouvernement se refusera à des gestes désordonnés. Il ne jettera pas un immense et mortel filet sur le pays pour imiter l'ennemi.

Et c'est à ce moment, s'écrie M. Briand que l'Allemagne parle de paix. Il ne connaît pas les déclarations de M. Bethmann-Hollweg, mais il a le droit et le devoir d'empêcher un empoisonnement possible du pays.

Prenons garde, s'écrie M. Briand : c'est une proposition de négocier la paix quand la Belgique, la Serbie, la Roumanie et 10 départements français sont envahis !

« Ah ! Messieurs, clame M. Briand, la main levée, proférant un serment, à ce cri je réponds une fois de plus : « Non ! non ! c'est nous qui avons été attaqués ! oui et les faits sont là, le sang est sur vos têtes, il n'est pas sur les nôtres ! »

Et j'ai le droit, alors, en arrivant au fond des choses, j'ai le droit de dénoncer l'acte de nos ennemis comme un piège grossier !

Et c'est ça qu'après la Marne, après l'Yser, après Verdun on offre à la France glorieuse et debout !

La République Française, dans une circonstance comme celle-ci, ne fera pas moins que la Convention. »

Plusieurs demandes d'interpellations sont déposées. M. Briand n'accepte de discuter que les interpellations qui visent la constitution du Cabinet et de la direction de la guerre.

MM. Georges Leygues, Tardieu, Viollette, Goude, de Monzie, l'amiral Bienaimé, déclarent qu'ils refuseront de voter la confiance dans le Gouvernement.

M. Lafferre dépose un ordre du jour de confiance.

M. Briand répond aux divers orateurs qui tous, dit-il, n'ont formulé aucune critique nette et précise, et qui n'ont pas nié que le gouvernement a fait des efforts pour atteindre le but visé.

Il n'accepte que l'ordre du jour présenté par M. Lafferre qui est ainsi conçu :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante en lui pour poursuivre énergiquement la conduite de la guerre et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

L'ordre du jour de confiance est voté par 334 voix contre 165.

Et la séance est levée.

CONFIANCE

Le ministre « resserré » est définitivement constitué : il s'est présenté hier devant le Parlement...

La Chambre a fait au nouveau ministre l'accueil prévu : de même qu'à la suite des débats en comité secret, un ordre du jour de confiance a été voté...

Les critiques furent vives, mais plus violentes furent les manœuvres de couloirs contre le nouveau gouvernement.

Des critiques étaient certainement justifiées : les développer à la tribune du Parlement, c'est inciter nos gouvernants à réparer toutes les fautes passées...

Mais encore une fois, ces critiques ne pouvaient être acceptées quand elles ne visaient que des personnalités. Aussi bien, un des interpellateurs qui ne fut pas un des moins acerbes et documentés, M. Tardieu, a déclaré au cours de son discours...

C'est évidemment le sentiment du pays, mais comme l'a déclaré M. Briand, « on n'a pas nié que le Gouvernement ait fait des efforts pour atteindre le but que tout le monde vise : on n'a pas formulé contre le Gouvernement des critiques nettes et précises ».

Par 314 voix contre 165, le Parlement a approuvé les déclarations du Gouvernement.

Remanié, « resserré » selon l'expression même de M. Briand, le Gouvernement va poursuivre son programme d'action nationale, sans souci de manœuvres de couloirs qui ne cesseront pas de sitôt.

Le pays, lui, fait confiance au Gouvernement, car il ne s'aperçoit qu'une chose, c'est que pendant la guerre, comme avant, c'est toujours la même tactique qui est mise en pratique dans certains groupes : ôle-toi de là que je m'y mette.

D'autres feraient-ils mieux que ceux qui sont au pouvoir ? Ce point d'interrogation permet sans doute toutes les affirmations : mais de peur en ces circonstances exceptionnelles et cruelles de trouver plus mal, gardons, dit le pays, ce que nous avons. Qu'on répare les erreurs, qu'on évite d'autres fautes, mais qu'on n'aggrave pas la situation.

Le pays est avec la majorité du Parlement qui a fait confiance au Gouvernement.

Le Gouvernement répondra demain par les actes, par les mesures énergiques qui sont nécessaires. Il doit réformer, élargir, briser les cadres de ces vieilles administrations pour qui la routine est toujours la ligne de conduite, il doit être sans pitié pour les auteurs responsables du gaspillage effréné qui se commet partout, au su et au vu de tout le monde.

Les hommes nouveaux que le ministère vient de s'adjoint sont, dit-on, des « têtes » et « hommes d'énergie » qui ont fait leurs preuves. Le pays leur fait confiance.

Après le coup du Nickel celui des zones franches

Voici comment des marchandises françaises sortent des zones franches du pays de Gex et de la Savoie sont acheminées chez nos ennemis. C'est notre distingué confrère P. Sinceny qui signale, dans « La Réforme Economique », ce méfait des zones franches :

Depuis la guerre, écrit M. Sinceny, nous assistons à ce scandale honteux d'une partie du pays de France où les marchandises allemandes ont encore accès. Elles pénètrent librement de Suisse dans ces zones puisqu'il n'y a pas de barrière douanière et voilà des masses de Français, des soldats de France, des Anglais et autres alliés qui viennent à Evian, Thonon, Chamonix, dans toutes nos stations de la Savoie condamnées à consommer des produits boches !

Le dégoût monte aux lèvres des zoniens. C'est sans doute ce qui a valu les jugements du tribunal de Thonon que cite et commente avec humour M. P. Taibault dans le dernier numéro de la « Loi ». Ces jugements, évidemment ne sont pas orthodoxes, mais ils auront au moins le mérite d'attirer une fois de plus l'attention sur le rôle détestable des zones franches.

Nous savons comment ont été constituées ces zones dans le pays de Gex et en Savoie. En tout cas, la concession du régime de franchise accordée à trois arrondissements de Thonon, Bonneville et St-Julien, n'était que le résultat d'un acte unilatéral du gouvernement français en 1880, sauf pour une petite partie appelée l'ancienne zone sarda, dont le privilège remontait au traité du 16 mai 1816, conclu entre la Sardaigne et la Suisse.

Si cette petite zone ne peut être

modifiée ou supprimée que par un accord entre les Etats contractants au nombre desquels, la France prend, quant à la Savoie, la place du roi de Sardaigne, la grande zone ajoutée en 1860 peut être supprimée par une loi française. Jusque en 1881, cette suppression aurait pu être effectuée sans l'accomplissement de la moindre condition au regard de la Suisse. Mais le traité franco-suisse du 14 juin 1881 dispose dans son article 2 toujours en vigueur que les mesures, en vertu desquelles la zone franche serait supprimée ou modifiée, soit quant à son étendue territoriale, soit quant à son régime douanier actuel, devront être notifiées au gouvernement fédéral douze mois avant leur application.

Le gouvernement français n'a pas usé de son pouvoir de dénonciation à l'expiration de ce traité. M. Fernand David, il y a quelques mois, avait sollicité cette dénonciation sans succès. Il semble bien, cependant, qu'elle eût dû s'imposer le jour où il avait fallu recourir à des prohibitions de sortie, à cause de la guerre, pour réserver tous les produits de nos sols à l'approvisionnement français.

Le tribunal de Thonon n'en a pas moins condamné des prévenus qui avaient exporté de zone en Suisse des poulets et des pommes de terre et qui avaient importé de Suisse en zone des briquets de ferro-cérium d'origine allemande. N'empêche que voilà la question des zones posée de nouveau devant l'opinion publique. L'administration des douanes ne paraît pas vouloir suivre dans leur application les principes nouveaux adoptés par le tribunal de Thonon.

Le voudrait-elle qu'elle ne le pourrait pas matériellement, puisqu'elle n'a pas d'agents à la frontière territoriale qui sépare la France de la Suisse, le long des trois arrondissements précités. Mais si, s'appuyant sur des jugements de Thonon, les citoyens français de la zone de la Haute-Savoie se liguait pour poursuivre devant les tribunaux ceux qui apportent des marchandises boches, ou qui enlèvent de France, pour les transporter en Suisse, des produits de la zone rentrant dans les catégories dont la sortie du territoire français est aujourd'hui interdite, il y aurait là une situation de fait qui obligerait le gouvernement à changer d'attitude.

Le coup de Thonon valait, en en conviendra d'être mis en lumière.

Charles SARRUS. Agence Paris-Télégrammes.

M. MALVY

Ministre de l'Intérieur, Nous avons publié hier la constitution définitive du nouveau ministère et c'est avec plaisir que nous avons vu que notre compatriote, M. Malvy, était maintenu à son poste.

Depuis le commencement des hostilités, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a su mériter par son attitude énergique, ses réformes, ses mesures de prévoyance et d'organisation économique de l'Intérieur, la confiance de ses collègues et du Parlement.

Le pays lui sait gré des efforts constants qu'il fait pour pallier aux difficultés de la vie et pour adoucir les misères.

Aussi était-on certain que son poste lui serait conservé dans la nouvelle combinaison ministérielle.

Le Lot est fier de son représentant et nous sommes heureux de renouveler à notre éminent compatriote et ami nos bien vives félicitations.

Votes de nos Députés

Sur l'ordre du jour de confiance dans le gouvernement, à la suite des interpellations sur la constitution du nouveau ministère, (séance du 13 décembre), nos députés ont voté :

Pour : MM. Bécays et Malvy. Contre : M. de Monzie.

La Chambre a adopté par 314 voix contre 165.

Légion d'honneur

M. Toulze, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

Médaille militaire

Sont décorés de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes les soldats du 7^e dont les noms suivent :

Planes Jean, soldat à la compagnie hors rang du 7^e rég. d'infanterie : soldat très courageux, qui a toujours donné entière satisfaction à ses chefs. A été très grièvement blessé à son poste, le 27 avril 1916. Amputé de la jambe gauche.

Cadiérgues Gabriel, soldat à la 4^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : bon soldat. Blessé grièvement au cours du combat du 26 septembre 1914. Perte de l'usage du bras droit.

Teyssou Joseph, soldat à la 3^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : très bon soldat, qui a donné en maintes circonstances des preuves de courage et de sang-froid. Le 8 septembre 1915 a conduit jusqu'aux lignes ennemies une patrouille de reconnaissance et a rapporté à son commandant de compagnie des renseignements précieux, qui ont permis de faire un bond en avant. Grièvement blessé, le 17 septembre 1915 en première ligne à son poste de guetteur. Enlèvement de l'oeil droit.

Larrieu Jean, soldat à la 12^e compagnie du 7^e d'infanterie : excellent soldat, courageux et discipliné. A été grièvement blessé, le 19 avril 1916, à son poste de guetteur en première ligne. Perte de la vision de l'oeil droit.

Pécal Cyprien, caporal à la 9^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : très bon gradé, plein d'entrain et de courage. Grièvement blessé le 20 mars 1916, en défendant un saillant dangereux de la ligne avancée. Perte de la vision de l'oeil droit.

Citation à l'ordre du jour

Parmi les militaires cités à l'ordre du jour, nous relevons le nom de notre jeune compatriote Charles Milhas.

La citation est ainsi conçue : « Très bon soldat, agent de liaison sous un violent bombardement, a toujours exécuté et accompli ses missions avec un bel entrain. »

Nos félicitations à notre vaillant compatriote dont la famille habite Cahors.

Travail pour les ouvrières à domicile

Afin de venir en aide aux ouvrières couturières qui sont en chômage, M. le Préfet du Lot vient de prendre l'initiative de créer une Œuvre d'Assistance par le Travail qui va fonctionner à la Préfecture.

Il a obtenu de M. l'Intendant directeur de la 17^e région la fourniture de vêtements militaires : capotes nouveau modèle, vareuses et pantalons-culottes.

La première fourniture sera faite vendredi prochain, 15 décembre. Pour obtenir du travail, les intéressées devront s'être fait inscrire à la Préfecture (Bureau de l'office de placement).

Elles peuvent se présenter dès maintenant tous les jours de la semaine de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir. Toutes indications utiles leur seront fournies, notamment sur les prix qui seront payés pour chaque article.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le relevé des quantités de vins enlevés des chais des récoltants, des quantités imposées au droit de circulation et des stocks existant chez les marchands en gros pendant le mois de novembre 1916.

Voici pour le Lot les résultats de cette statistique.

Quantités vinifiées sur place : 7.684 hectolitres. Antérieurs : 4.282 hect. Total : 8.963 hect. Quantités de vins soumises au droit de circulation : 10.410 hectolitres. Antérieurs : 4.288 hect. Total : 14.698 hect. Stock commercial existant chez les marchands en gros : 2.634 hect.

Approvisionnement en sulfate de cuivre

Le Ministère de l'Agriculture a retenu 10.000 à 15.000 tonnes de sulfate de cuivre en fabrication dans les usines françaises. Cette quantité sera répartie entre les groupements ou associations viticoles organisées pour opérer la répartition des commandes importantes.

Les livraisons ayant lieu par quart sur les mois de mars, avril, mai et juin, il ne sera accepté que des commandes pouvant permettre l'expédition d'au moins un wagon. Dans ces conditions, le service du contrôle aura pour mission de ne fractionner qu'en une ou deux expéditions, les commandes trop peu importantes et il gardera le choix de l'époque fixée pour leur envoi.

Les commandes émanant des collectivités seront transmises directement à M. le Directeur des Services agricoles de la Gironde, à Bordeaux, sous la réserve que chacune d'elles soit au minimum de 5.000 kilos.

Celles de moindre importance et les demandes individuelles seront adressées à M. le Directeur du Syndicat agricole du Lot, rue du Lycée, à Cahors, qui, sous le contrôle du Directeur des Services agricoles du Lot, est chargé de grouper les commandes.

Une première répartition des quantités disponibles sera faite pour les commandes reçues et enregistrées avant le 31 décembre. Les commandes inférieures à 5.000 kilos doivent parvenir, à Cahors, le 25 décembre au plus tard. Les commandes tardives ne pourront être satisfaites qu'au cas où les usines arriveraient à produire un supplément sur leurs prévisions ou au moyen de sulfate anglais dont il est à prévoir que le prix sera sensiblement plus élevé.

La récolte de blé en France

L'Association nationale de la meunerie française a donné aujourd'hui les résultats de son enquête sur la production du blé en France. Il en ressort que la récolte s'élève à 56.991.000 quintaux, ce qui, avec le stock reporté, représente un total de 63.841.400 quintaux.

Le besoin étant estimé à 92.325.000 quintaux, le manquant serait donc de 28.484.200 quintaux.

Livraison des tabacs

Voici, d'après l'arrêté préfectoral, les dates de la livraison des tabacs de la récolte de 1916 :

MAGASIN DE CAHORS Echantillons 9 janvier, porte-graines 11. CONTROLE DE CULTURE DE CAHORS

1^{re} commission St-Sulpice 11 et 12 janvier, Com 12, Espagnac-Sic-Eulalie 13, Brenegus 13 et 15, Bétiac 16, Boussac 16, Marcollac 16, 17, 18 et 19, Blars 19 et 20, Bergany 20 et 22, Limogne 22, Lugagnac 22.

2^e commission St-Pierre-Toirac 11 et 12 janvier, Larroque Toirac 12, Montbrun 13, St-Martin-Labouval 13, 15, 16 et 17, Cénévères 17, 18 et 19, Larnagol 19, 20 et 22, Oruiac 22 et 23, Cabrerets 23 et 24, Carvayac 24, Frontenac 25, Gréalou 25, Cajare 26 et 27.

3^e commission St-Jean-de-Laur 11 janvier, Cadrieu 11, Calviac 11, 12 et 13, Juvignac 13, Sauliac 13, 15 et 16, St-Chels 16 et 17, Tour-de-Faure

17, 18, 19, 20 et 22, St-Cirq-Lapopie 22 et 23, Créglols 24.

CONTROLE DE CULTURE DE CAHORS

1^{re} commission Flaujac 23 janvier, Arcambal-Major 23, 24, 25 et 26, Castelnaud 26, Clausnac 27, Fern 27, 29 et 30, St-Paul-Labouffie 30, Escluzels 31, Arcambal-Pasturat 31 janvier et 1^{er} février, Bouziès 1^{er} et 2 février, Sabadel 2 et 3, Lenthac 3 et 5, Lauzès 5 et 6, St-Cernin 6, St-Martin-de-Vers 6.

2^e commission Cahors (Sud) 29 et 30 janvier, Labastide-Marnhac 30, St-Géry 31 janvier, 1, 2 et 3 février, L'Hospitalet 3 février, Cahors (Nord) 3, 5, 6 et 7, Caniac 7, Sénaillac 8.

3^e commission Francoules 25 janvier, Larroque-des-Arcs 25, Lamadeleine 26 et 27, Valroufié 27 et 29, Cras 29, Vers-Major 30 et 31 janvier, 1^{er} février, Cours 2 février, Camps 3, Fontanes 3, Laburgade 3, Lalhenque 5, Mondoumerc 5, Aujols 5, Cieurac 5.

CONTROLE PRINCIPAL DE CAHORS

1^{re} commission Caillac 7 et 8 février, Mercuès 8 et 9,

Espre 9 et 10, Crayssac 10, Luzech 10 et 12, Albas 13, Parnac 13 et 14, Pradines 14, 15, 16, 17, 19 et 20.

2^e commission Cahors-Bégozes 8, 9, 10 et 12 février, Pesca-doiros 12, Grézels 12 et 13, Puy-Evèqne 13, Prayssac 13, 14, 15 et 16, Cahors-Cabessus 16, 17 et 19, Le Montat 20.

3^e commission Montcuq 6 février, St-Laurent 6, St-Cyprien 6, Lascabanes 6, Sic-Alauzie 7, Cézac 7 et 8, St-Vincent-Rive-d'Olt 8, Douelle 8, 9 et 10, Les Junies 12, Labastide-du-Vert 12, St-Médard 12, Lagardelle 12 et 13, Anglars-Juillac 13 et 14, Bélayac 15, Casteltrone 15, Calamane 15 et 16, Nuzéjols 16, Catus 17, Maxou 17 et 19, Boissières 19, St-Denis 20.

MAGASIN DE SOULLAC

Echantillons 16 janvier, Porte-graines 18.

Contrôle de Culture de Gourdon

Lamothe-Fénelon 18 et 19 janvier, Le Roc 19 et 20, Payrignac 20, St-Cirq-Madelon 22, St-Clair 20, 22, Gourdon 22 et 23, Le Vigan 23, St-Géry-Souillaguet 23, Quissac 23, Dégagnac 24, 25, 26, 27 et 29, Léohard 29, Salvia 29, 30 et 31 janvier, 1^{er} février, Concorès 2 et 3 février, St-Germain 3 et 5, Frayssinet 5, St-Chamarand 5, Rouffillac 5 et 6, Anglars-

Nozac 6, Loupiac 6, Masclat 6 et 7, Payrac 7, Fajoles 7 et 8.

Contrôle principal de Souillac

Cuzance 8, février Martel 8, Baladou 9, Floirac 9 et 10, Montvalent 10, Creysse 10 et 12, St-Sozy 12, Meyronne 13, Lacaze 13 et 14, Gramat 14, Strenquels 14, Quatre-Routes 14, Gondal 14, St-Denis-près-Martel 14, Vayrac 14 et 15, Bétaille 15, Bretenoux 15, Loudresac 15, St-Céré 15, St-Michel-Loubéjou 16, Prudhomme 16 et 17, Reilhac 17, Durbans 17, Sonac 19, St-Simon 19, Espédaillac 19, Assier 19, Livernon 19, Grôzes 19, Lissac 20, Souillac 20, Lachapelle-Auzac 20 et 21, Lanzac 21 et 22, Pinsac 22 et 23.

AMPUTÉS

BRAS et MAINS ARTICULÉS Demandez catalogue, envoi gratuit. GAUET, 31, Bd de Belleville Paris.

Le propriétaire-gérant : A. COULANT.

Dernière Heure

DEPÊCHES OFFICIELLES COMMUNIQUÉ DU 13 DÉCEMBRE (22 h.)

Au sud de la Somme, l'artillerie ennemie, énergiquement combattue par la nôtre a violemment bombardé nos tranchées du secteur de Biaches, de la Maisonnette et de Barleux.

En Argonne, un coup de main, dirigé sur un saillant ennemi, au nord du Four-de-Paris, nous a permis de détruire des travaux de mines de l'adversaire et de ramener des prisonniers.

Partout ailleurs, journée relativement calme. Un ballon captif a été détruit par le tir de notre artillerie, près de Bouvaucourt.

Sur le front Anglais

Des patrouilles ennemies ont tenté de pénétrer, la nuit dernière, dans nos tranchées à l'est d'Armentières. Elles ont été rejetées. Activité ordinaire de l'artillerie au cours de la journée, en différents points du front.

Nous avons bombardé les tranchées allemandes dans la région de Festubert, Neuve-Chapelle et Ypres.

Communiqué du 14 Déc. (15 h.)

Nuit sans incident.

Télégrammes particuliers Sur le front Russe

Action vive dans le secteur sud

Dans la région du bois de Gougalovce, l'ennemi continue à bombarder nos positions avec de l'artillerie et des lance-bombes.

Des tentatives ennemies pour prendre l'offensive dans la région de Privoce, au nord-est de Pomerjan, ont été arrêtées par notre feu. Les tentatives ennemies pour passer la rivière de Bistriza, dans la région de Jésuphol, ont été repoussées.

Dans les Carpathes boisées, nos éléments ont repoussé une forte attaque ennemie dans la région à l'est de Chi-men.

Des éclaireurs ennemis qui, en se dissimulant, tentèrent d'approcher de nos tranchées, dans la région du mont Kapoul, ont été dispersés par notre feu.

Dans la région au sud et au sud-ouest de Valpoutny, les combats continuent. L'ennemi oppose une résistance acharnée à notre offensive.

Au sud de la vallée de la rivière de Trotns, nos troupes se sont emparées d'une ligne de tranchées ennemies, sur les hauteurs, à huit verstes au sud d'Agasoul. Des contre-attaques de l'ennemi, déclenchées afin de ressaisir les hauteurs perdues par eux, ont été repoussées avec de grandes pertes pour l'ennemi. Nous avons fait des prisonniers.

FRONT DU CAUCASE. — La situation est sans changement.

FRONT ROUMAIN. — Les éléments de l'armée roumaine, attaqués par l'ennemi, près d'Ozisiou et au sud de cette localité, se replient vers l'Est.

Au sud de la route de Mizilou-Bunco, les Roumains, prenant l'offensive, ont occupé une série de villages ; mais, ayant été eux-mêmes attaqués, ils ont été contraints de se replier.

Actuellement, l'armée roumaine a reculé sur le front de la rivière Buzeco-Saringa-Cufzichen.

EN ROUMANIE

L'avance ennemie est plus lente

De Londres : Le correspondant de l'Associated Press télégraphie que les Russo-Roumains conservent leur front intact dans leur retraite, bien que celle-ci continue.

Les Russo-Roumains prennent cependant leurs dispositions pour arrêter la poursuite.

EN GRECE La situation s'aggrave

Les puissances se concertent pour une intervention plus énergique

De Salonique : La situation s'aggrave à Athènes. Les puissances de l'Entente se concertent en vue d'une intervention plus énergique et arrêtent les mesures nécessaires.

Toutes les communications sont rendues impossibles entre la Grèce royaliste et : Corfou, la Morée et l'Eubée, grâce à la stricte surveillance des navires de guerre.

Les arrestations, emprisonnements et exécutions des venizelistes continuent.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE dans les Iles

Les troupes venizelistes furent acclamées à leur débarquement à Syra. Les officiers et soldats royalistes sont placés sous la sauvegarde anglaise.

De nombreux soldats se joignent à l'armée nationale. Avant peu, les Cyclades seront enlevées au contrôle royaliste.

Un nouveau gouverneur va débarquer.

La proposition Allemande ET LES NEUTRES

De Washington : Les commentaires de la presse montrent que les offres de paix par l'Allemagne ont subi un échec complet.

Les journaux américains disent que les Alliés ne prennent pas cette proposition au sérieux. D'autres ajoutent que les Alliés ne peuvent pas accepter la paix, en dehors de leurs propres conditions.

L'avis de la Hollande

D'Amsterdam : La presse, même progermaine, reconnaît que le langage de la Note Bethmann est peu propre à atteindre le but désiré.

Les journaux hollandais attendent les conditions pas encore connues.

L'opinion de Bernstorff

Le comte Bernstorff, interviewé, aurait déclaré que l'Allemagne peut faire la paix, maintenant, puisqu'elle a obtenu ce qu'elle voulait.

EN MACÉDOINE

Monastir bombardé

L'artillerie ennemie bombarde l'ensemble du front Serbe et la ville de Monastir, causant quelques victimes dans la population civile.

Nous ripostons efficacement

Nos batteries ripostent efficacement. Aucune action d'infanterie.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées